

Informations communales



Novembre 2° 2020



A louer

La fondation la « Valletaine » met en location :

- Un appartement de 2,5 pces au 1^{er} étage, situé à la Route des Rangiers 7a, à proximité des commerces, pour le prix de CHF 880. --, charges comprises. Libre de suite ou à convenir.
- Un appartement de 2,5 pces au 2^{ème} étage, situé à la Route des Rangiers 7a, à proximité des commerces, pour le prix de CHF 880. --, charges comprises. Libre de suite ou à convenir.
- Un appartement de 2,5 pces au 1^{er} étage, situé à la Route des Rangiers 7, à proximité des commerces, pour le prix de CHF 820. --, charges comprises. Libre de suite ou à convenir.
- Un appartement de 2,5 pces au rez-de-chaussée, situé à la Route des Rangiers 7a, à proximité des commerces, pour le prix de CHF 880. --, charges comprises. Libre de suite ou à convenir.

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec le secrétariat communal au numéro de téléphone suivant : 032 462 25 88.

Collecte des déchets ménagers

La collecte des déchets du mercredi 18 novembre est reportée au jeudi 19 novembre 2020 par rapport à la fête de la St-Martin.

Collecte des déchets encombrants

La collecte des déchets encombrants aura lieu le samedi 12 décembre 2020 de 9 h 00 à 11 h 30 au-dessus de la déchetterie sauf en cas de nouvelles directives liées au COVID-19. Le port du masque est obligatoire.

Subsides caisse maladie des enfants (de la naissance à la fin de la scolarité obligatoire et 16 ans au maximum)

Pour bénéficier de la subvention communale de CHF 20. -- maximum (par mois / par enfant), les parents sont priés de fournir l'attestation d'assurance 2020, y compris les éventuelles subventions cantonales, ainsi que la preuve des paiements des primes 2020 jusqu'au 10.01.2021 au plus tard au bureau communal ou transmettre leur demande par e-mail, accompagnée des documents, à l'adresse info@cornol.ch, avec leur numéro d'IBAN pour le remboursement qui s'effectuera uniquement par virement bancaire.

Nous restons à votre disposition pour de plus amples renseignements.



PUBLICATION

Inscriptions à l'action 2xNoël 2021

Mesdames, Messieurs,
Chères familles,

Depuis plusieurs années, la Croix-Rouge jurassienne organise l'action 2xNoël.

Cette action est créée pour venir en aide aux habitants du canton du Jura qui rencontrent des problèmes tels que, période de chômage, service social, endettement, retraite insuffisante ou d'autres choses qui peuvent noircir le quotidien de leur vie. De plus, la période difficile que nous vivons actuellement liée à l'épidémie due au Coronavirus rend cette action d'autant plus importante.

A partir du mois de février, notre association, accompagnée de plusieurs bénévoles trie la marchandise reçue depuis la CRS à Berne puis, la redistribue aux familles inscrites sur une liste de bénéficiaires. En raison des conditions sanitaires, il est possible que la livraison des colis s'étende au-delà du mois de mars comme habituellement.

Il est bon de rappeler que toute personne peut envoyer un colis gratuitement à la CRS à Berne du 24 décembre au 9 janvier en passant par un office de poste qui gère ensuite la prise en charge (alimentation non périssable et produits cosmétiques).

Nous rappelons que les inscriptions se font sur un rapport de confiance et que cette action est là pour aider les personnes vulnérables.

Vous connaissez une période difficile et vous souhaitez bénéficier de cette action? Veuillez nous contacter pour vous inscrire auprès de notre secrétariat au 032/465 84 01 ou encore par mail k.bohin@croix-rouge-jura.ch et ce jusqu'au 30 janvier 2021.

Conformément à la loi sur la protection des données, nous vous informons que toutes les coordonnées remises lors des inscriptions, seront détruites à l'issue de cette action.

Chaleureuses salutations.





Relevé des compteurs d'eau 2020

Comme l'année passée, nous souhaitons faciliter le relevé des compteurs d'eau et pour ce faire, dès réception de cette circulaire, nous vous prions de bien vouloir transmettre au secrétariat communal les éléments nécessaires selon le tableau ci-dessous, soit par :

- Courriel électronique à caisse@cornol.ch ou
- En déposant le bulletin à l'administration communale ou
- En communiquant le résultat par téléphone au 032 462 25 88

Cette démarche devra être effectuée jusqu'au 30 novembre 2020 au plus tard !

Pour les personnes en difficulté ou qui ne peuvent pas eux-mêmes nous transmettre les informations, merci de nous le signaler et nous enverrons le voyer communal pour relever le compteur.

Nous prions les locataires de bien vouloir en informer les propriétaires qui ne résident pas dans la commune.

Nous comptons sur votre bienveillante collaboration et vous remercions d'avance de nous avertir en cas de problème rencontré lors du relevé de votre compteur (bruits, fuites éventuelles, etc.) dans la rubrique « Remarques ».

Pour tous renseignements complémentaires, nous vous prions de prendre contact avec l'administration communale.



Relevé des compteurs d'eau 2020 (écrire lisiblement svp.)

Nom et prénom :

Adresse du bâtiment..... N° du bâtiment

N° du compteur Volume en m3 :.....
(Affiché sur le compteur)

Si vous avez deux ou plusieurs de compteurs :

N° du deuxième compteur : Volume en m3 :
(Affiché sur le compteur)

N° du troisième compteur : Volume en m3 :
(Affiché sur le compteur)

Remarques :

Date du relevé :

Signature :

PS. Vous pouvez aussi joindre une photo si vous le désirez.

